

# Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITE  
14, rue Drouot (Paris 9)  
Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Republicain du soir

5 centimes — PARIS ET DEPARTEMENTS — 5 centimes

REDACTION & ADMINISTRATION  
142, rue Montmartre (Paris 2)  
Téléph. : CENTRAL 80-63

DIRECTEUR :  
Miguel ALMEREYDA

Pour la Publicité s'adresser à la Direction  
14, rue Drouot, Paris (9)

## Les Conseils de Guerre

### Bons Confrères, dormez-vous ?

Notre campagne nous vaut, venant d'un peu partout, force commentaires. Les uns veulent bien nous approuver, sans réserves, et féliciter le Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme pour sa courageuse obstination à réclamer, malgré la guerre, des garanties de justice.

D'autres nous disent : « Evidemment, évidemment, vous avez raison. Seulement est-ce bien le moment de poser une pareille question ? Les « militaires » seront contre vous... Il aurait mieux valu provoquer discrètement le dépôt d'un projet de loi, et attendre qu'il aboutisse ».

Enfin, un Poilu, de la tranchée champenoise où il enfonce dans la boue à mi-corps, a griffonné à notre adresse quelques mots truculents : « Bravo ! Mais guezuez donc plus fort, bon Dieu !... Hélas ! Avec quel plaisir accueillions-nous cet appel si les Allemands n'étaient plus à Noyon !... Mais ils y sont encore, et ce serait un crime de dire quoi que ce soit qui puisse diviser ou troubler l'opinion.

Nous avons rompu l'affreux silence en milieu duquel les pires drames se déroulent. Nous avons essayé, une seconde, de montrer aux législateurs qui, en définitive, seront seuls responsables devant le pays, ce qui s'accomplit dans l'ombre où se complaisent les tribunaux militaires. Nous n'avons pas voulu que l'effroyable complicité du « laissons faire ».

Le rôle d'aveugles par persuasion ne saurait nous tenter. Le devoir est de forme variable ; il est toujours d'obéir aux suggestions de la conscience. Il fallait parler, et nous avons parlé. Il pourrait être dangereux d'en trop dire, et nous faisons ce qu'il convient qu'on ne dise pas.

Mais il ne faudrait pas que la réserve que nous nous imposons facilite certains dérobades. Dans la presse aussi, comme au Parlement, il faut prendre ses responsabilités.

C'est trop facile, quand on est saisi d'une affaire, de dire en levant les bras au ciel : « Il y a la Censure ! » Certes, il y a la censure. Il y a même deux sortes de censure : celle que l'on s'impose à soi-même et celle que le Gouvernement nous impose.

En l'espèce, toutes deux sont d'accord pour admettre qu'il vaut mieux éviter à remédier au mal que le laisser s'envenimer.

Ce n'est pas dans six mois qu'il faudra s'aviser que la juridiction militaire fonctionne mal. C'est tout de suite ; c'était hier déjà. On a trop tardé.

La preuve c'est qu'à l'arrière même, alors que la défense rencontre le maximum de garantie puisqu'elle était, en l'espèce, représentée par un député, M. Lerolle, il peut se produire des choses aussi regrettables que les deux jugements rendus hier par le 2<sup>e</sup> conseil de guerre de Paris.

On en lira d'autre part le détail. « Condamnation excessive », écrit le *« Rappet »*. Et notre confrère ajoute, après avoir rapporté l'arrêt du conseil de guerre dans l'affaire Herscher : « Cette sentence a provoqué une grosse émotion dans l'auditoire ».

Quant à l'*« Humanité »*, elle rend compte des deux jugements en ces termes : « Le deuxième conseil de guerre de Paris, présidé par le lieutenant-colonel Hotz, vient de rendre, « au nom du Peuple Français », deux jugements qui sont un... » La censure a blanchi le reste. Mais une tâche blanche, dans un journal, est souvent plus éloquent que ne l'appreciation qu'elle remplace.

La plaidoirie de Mlle Picard, dans l'affaire Jacot, a bouleversé le public. Elle n'a pas touché les juges du conseil. L'*« Humanité »* essaie encore de commenter : « De telles condamnations... » La censure intervient encore. Mais le lecteur n'a pas besoin de lire les mots pour savoir ce qui pouvait être écrit.

Nous y insistons : dans l'affaire d'hier, la défense était assurée. Une des affaires venait en révision. Un député, une avocate de grand talent, assistaient les accusés. Et malgré cela...

majorité pour mettre fin au scandale décalant d'une juridiction qui ligote la défense ?

La Ligue des Droits de l'Homme vient, de son côté, de se retourner vers le Gouvernement, vers la presse, pour demander le rétablissement des indispensables garanties.

Nous y insistons. Il faut que, dans l'armée du Droit, le Droit soit respecté. Il faut qu'un accusé puisse se défendre.

Nous demandons le rétablissement de l'instruction contradictoire, avec communication du dossier à la défense ;

Nous demandons que des avocats soient envoyés aux armées, près de chaque conseil de guerre ;

Nous demandons que le droit de grâce, conformément à l'esprit de notre Constitution, ne soit plus délégué.

Ohé ! Confrères de toutes les feuilles d'union sacrée, combien sommes-nous, dans la presse française, à demander cela ?

## M. TERY

Le maître-chanteur qui dirige l'*« Œuvre »* pour le compte des frères Hemessy, n'honore ce matin de sa bave.

Il découvre — après le Terehon du Roy — que je suis un condamné de droit commun et que le bonnet rouge — arrêté au cours des siècles, de la Rome antique à la Révolution, des « escheliers » du Moyen Age à la République de Courbet, comme le symbole de l'indépendance — est la coiffure du bagnard !

Aujourd'hui, je ne répondrai à M. Téry que par un souvenir.

Il est d'hier.

Quand l'*« Œuvre »* s'installa dans l'immeuble de la rue Drouot, à l'étage au-dessous de celui que le *« Bonnet Rouge »* occupe, M. Téry me fit solliciter de le recevoir.

Quelques années auparavant, dans le petit jardin du quartier Politique de la Santé, j'avais refusé ma main à l'immonde personnage que Gustave Hervé me présentait.

Mais Téry avale et digère les crachats comme les canards avalent et digèrent la mie de pain.

Il feignit donc d'avoir oublié l'injure comme il feint de ne plus se souvenir des corrections que lui administra au temps où ce grotesque battait monnaie avec son coquage.

C'est ainsi que le mauvais sujet me fit transmettre son désir d'une visite de bon voisinage.

Mais j'ai, moi, le dégoût tenace. Je refusai.

Le drôle en a été froissé. Je confesse ma surprise. Je ne pensais pas qu'il pût encore se froisser.

## Miguel ALMEREYDA

D. S. — La fureur de M. Téry est motivée par la publication dans nos colonnes de la lettre de M. Dabiez, le rappelle simplement que cette lettre avait été d'abord adressée à l'*« Œuvre »* et que si le *« Bonnet Rouge »* a été amené à la publication, c'est que M. Téry en avait refusé l'insertion.

## Comme au sérail

Les bandits néo-royalistes de l'Action française ne sont pas contents qu'on ait découvert le vilain métier que font aux Balkans leurs amis et alliés, germanophiles comme tous les réactionnaires. Ils font les ignorants. Ils parlent de Journal des Balkans, alors qu'il s'agit de l'*« Echo des Balkans »*. Mais ils ne nous disent pas s'ils rient ces amis bochesphiles.

C'est toujours, de leur part, la même attitude : le silence.

Silence sur toute la ligne.

Ils avaient promis d'expulser de leur Ligue leur ami Barthélemy, d'Api (Vaulcuse), qui, comme un émigré de 1793, déserta, fit en Espagne pour échapper à l'impôt du sang.

Il ne nous disent pas s'ils l'ont fait.

Charles Daudet est embusqué.

Ils refusent de nous raconter la visite que fit le lendr et passionné Lucien Daudet à la Préfecture de police (Service des meurtres).

Pas un mot non plus sur les services qu'il valut à une proche parente de Léon Daudet une sinécure toute pareille à celle qui fut donnée à Mme Supton.

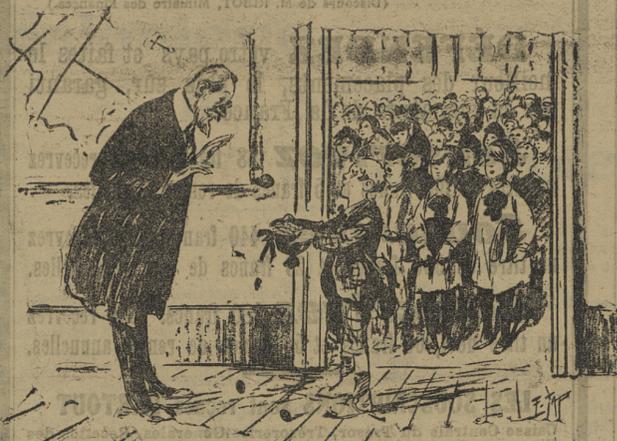
Et pas la moindre preuve, ni la plus petite précision à l'appui des accusations lancées par Charles Maurras contre notre directeur Miguel Almereyda.

Silence sur toute la ligne.

Silence sur toute la ligne.

## BRAVES PETITS CŒURS

par E. TAP



M'sieu le Directeur, c'est nous qu'on a mis chacun dix sous pour l'Emprunt de la Victoire !..

## EN GRÈCE

On cause beaucoup, mais sans résultat appréciable

LE POUR : Londres, 9 décembre. — Le *Morning Post* reçoit le télégramme suivant d'Athènes, à la date de mardi : « Malgré toutes les déclarations contraires, la Grèce et les puissances alliées se sont déjà entendues, en principe, sur les points principaux de l'accord à intervenir, et le général Pallis n'est allé à Salonique que pour discuter certains détails militaires avec les états-majors français et anglais. »

LE CONTRE : D'après le *Daily Telegraph* : Rome, mercredi soir. — Voici des nouvelles reçues d'Athènes par le *Corriere della Sera*. Peu avant l'arrivée de lord Kitchener et de M. Denys Cochin, l'empereur d'Allemagne envoya des décorations aux généraux Duxnaric et aux généraux d'état-major Melaxas, Stratigos, Pallis et Rangabe.

Le correspondant du *Corriere della Sera* affirme que le roi de Grèce demeure hostile à l'Entente surtout depuis la chute de M. Tsarlis. Toutes concessions que le gouvernement pourrait faire à l'Entente seraient refusées par le roi. Il est impossible de discuter plus longtemps qu'il existe une entente secrète entre le roi de Grèce, le kaiser et le roi de Bulgarie.

Les agents allemands continuent à dépenser de grandes sommes à l'achat de nouveaux journaux et pour celui de provisions pour les sous-marins. Ceux-ci s'approvisionnent d'ailleurs ouvertement dans les ports grecs, même dans les ports militaires. Les journaux germanophiles conseillent au gouvernement de transporter la capitale à Larissa. La mobilisation continue plus active que jamais et les s'arme en cas de guerre si elle devait entrer en guerre demain.

Salonique, 8 décembre. — Deux officiers de l'état-major général grec sont arrivés d'Athènes pour régler avec les autorités militaires franco-bulgariques les détails résultant de l'arrangement intervenu entre la Grèce et les puissances de l'Entente.

## L'Emprunt de la Défense Nationale

Pour libérer directement les souscriptions à l'Emprunt de la Défense nationale, soit en une, soit en plusieurs fois, la Banque de France avance 75 % du dernier cours des valeurs admises en garantie par ses statuts : Rentes françaises, actions et obligations de chemins de fer français, obligations et bons de la Ville de Paris, obligations du Crédit foncier de France, de villes et de départements français, emprunts des colonies françaises et pays de protectorat.

Sur ces avances, les intéressés ne pourront qu'à partir du jour de la clôture de l'émission, quelle que soit la date à laquelle l'avance aura été faite au cours de la période de souscription.

Sur ces avances, les intéressés ne pourront qu'à partir du jour de la clôture de l'émission, quelle que soit la date à laquelle l'avance aura été faite au cours de la période de souscription.

## AU PALAIS-BOURBON

### LES INTERPELLATIONS D'AUJOURD'HUI

La séance de cet après-midi promet d'être l'une des plus animées de la session. Elle devra être consacrée à la discussion d'un certain nombre d'interpellations déjà anciennes : l'une de M. Navarra, relative à l'explosion de la rue de Tolbiac ; une autre de M. Simeyru sur les marchés de la guerre, une troisième de M. Collard sur les conditions dans lesquelles ont été passés certains marchés pour la fourniture des grenades à l'armée, et deux autres, de M. Ernest Lafont et de M. Léon Perrier, relatives à l'affaire de la « Morue française ».

Mais les faits qu'elles visent étant antérieurs au cabinet actuel, le gouvernement en déclinera vraisemblablement la responsabilité et indiquera quelles mesures il compte prendre ou a déjà prises pour éviter le retour des faits incriminés et en arrêter les conséquences.

Mais depuis, deux autres demandes d'interpellation et une question se sont produites : la première interpellation de M. Pierre Deyris, député des Landes, adressée au général Gallieni, ministre de la guerre, visait la façon dont sont octroyées les permissions aux officiers et aux soldats du front ; 2<sup>e</sup> l'application de la circulaire du 4 novembre 1915, concernant les recommandations et la circulaire garantissant aux officiers et soldats leur droit de réclamation ; 3<sup>e</sup> le fonctionnement du service des renseignements aux familles des combattants.

La seconde, de M. Emile Constant, député de la Gironde, sur les considérations qui ont amené le gouvernement à prendre les décrets du 2 décembre relatifs au haut commandement et sur la portée de cet acte.

Quant à la question, elle est de M. Viollette, député d'Eure-et-Loir, et concerne les mesures prises pour renforcer le corps expéditionnaire de Salonique.

## M. Malvy et les poilus pauvres

A plusieurs reprises, nous avons attiré l'attention des Pouvoirs publics sur la détresse scandaleuse de certains permissionnaires militaires, hélas obligés de coucher dehors dans ce Paris qu'ils ont sauvé de l'invasion.

M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a pensé à ces « poilus » des régions envahies. Emu de leur situation, M. Malvy, ministre de l'Intérieur, avait chargé le directeur de son cabinet, M. Leymarie, d'organiser, d'accord avec le préfet de police, un service de réception, à l'arrivée de ces permissionnaires à Paris, afin de les héberger pendant leur séjour dans la capitale. M. Laurent, de son côté, avait désigné M. Duponnois, commissaire divisionnaire du 6<sup>e</sup> district, pour coopérer à la même œuvre. Et voici, croyons-nous, les mesures qui ont été envisagées. Tout d'abord, et sur l'ordre du ministre de la guerre, des instructions ont été données pour que, sur tout le front, les titres de permission des militaires appartenant à cette catégorie portent la mention « originaire d'un pays envahi ». Dans chaque cas de deux gares du Nord et de l'Est sera organisée, avec le concours des commissions militaires, un service qui fonctionnera au bureau des visas des permissions. Toutes les permissions y seront examinées.

La mention « originaire d'un pays envahi » permettra d'interroger discrètement les bénéficiaires sur l'état de leurs ressources. Ceux qui seront sans ressources seront inscrits au bureau des visas des permissions, ceux qui ont offert leur concours.

Des affiches, dont voici le texte, ont été apposées dans les gares et dans les cantines : « Les permissionnaires originaires d'un pays envahi seront renseignés au bureau militaire sur les facilités accordées pendant leur séjour à Paris. »

Le nombre de ces permissionnaires du front est actuellement de 170 environ par jour, mais, comme la permission est de six jours, il y a un roulement quotidien d'un millier d'hommes. Ce nombre ne fera évidemment que croître, car l'on saura vite dans les tranchées, par les « poilus » qui y retournent tous les jours, que les plus malheureux des combattants peuvent passer agréablement leur permission de six jours à Paris.

Les œuvres dont le concours est offert au service chargé de recueillir les permissionnaires des régions envahies à Paris sont les suivantes :

1. L'œuvre des Parrains de Reully, qui a pour siège un des bâtiments de la caserne de Reully, et qui a été fondée à cette fin par les soldats de la 2<sup>e</sup> section des C.C.A. Une moyenne de 315 « poilus » y sont hébergés ; 85 places y sont encore disponibles.

2. L'œuvre de la rue de Valenciennes, qui a pour siège un des bâtiments de la caserne de Valenciennes, et qui a été fondée à cette fin par les soldats de la 2<sup>e</sup> section des C.C.A. Une moyenne de 315 « poilus » y sont hébergés ; 85 places y sont encore disponibles.

3. L'œuvre de la rue de Valenciennes, qui a pour siège un des bâtiments de la caserne de Valenciennes, et qui a été fondée à cette fin par les soldats de la 2<sup>e</sup> section des C.C.A. Une moyenne de 315 « poilus » y sont hébergés ; 85 places y sont encore disponibles.

4. L'œuvre de la rue de Valenciennes, qui a pour siège un des bâtiments de la caserne de Valenciennes, et qui a été fondée à cette fin par les soldats de la 2<sup>e</sup> section des C.C.A. Une moyenne de 315 « poilus » y sont hébergés ; 85 places y sont encore disponibles.

5. L'œuvre de la rue de Valenciennes, qui a pour siège un des bâtiments de la caserne de Valenciennes, et qui a été fondée à cette fin par les soldats de la 2<sup>e</sup> section des C.C.A. Une moyenne de 315 « poilus » y sont hébergés ; 85 places y sont encore disponibles.

6. L'œuvre de la rue de Valenciennes, qui a pour siège un des bâtiments de la caserne de Valenciennes, et qui a été fondée à cette fin par les soldats de la 2<sup>e</sup> section des C.C.A. Une moyenne de 315 « poilus » y sont hébergés ; 85 places y sont encore disponibles.

7. L'œuvre de la rue de Valenciennes, qui a pour siège un des bâtiments de la caserne de Valenciennes, et qui a été fondée à cette fin par les soldats de la 2<sup>e</sup> section des C.C.A. Une moyenne de 315 « poilus » y sont hébergés ; 85 places y sont encore disponibles.

panibles et mille pourront y loger d'ici peu, par suite de la décision prise, le 2 du courant, par le gouverneur militaire de Paris, d'adjointer deux bastions au bâtiment déjà utilisé.

2. L'œuvre du séminaire de Saint-Stulpice, qui en héberge 300 ;

3. L'œuvre du Syndicat des restaurateurs de Paris, qui fonctionnera d'ici à quelques jours.

Grâce aux libéralités de ces œuvres et de plusieurs importantes maisons industrielles et commerciales, qui ont promis leur concours à M. Duponnois, chaque permissionnaire provenant des pays envahis pourra vraisemblablement recevoir, à son arrivée à Paris, une petite somme d'argent pour ses menus dépenses. Une personne charitable fait déjà don d'une somme de 5 francs à chacun de ces militaires lorsqu'il repart au front.

Un siège de chaque œuvre, les noms et pays d'origine des permissionnaires présents à Paris seront affichés, de façon que quelques-uns de ceux-ci puissent y rencontrer des parents ou des amis.

En ce qui concerne les permissionnaires se rendant dans les départements autres que celui de la Seine, qui arrivent du Nord et de l'Est par les trains du soir et qui ne peuvent s'embarquer aux autres gares que le lendemain, le service les fait hospitaliser par les cantines environnantes, ou bien par le refuge municipal, quai de Valmy, 107.

## M. Asquith et la Paix

Mercredi à la Chambre des Communes, un député demanda à M. Asquith que le gouvernement s'engageât à communiquer à la Chambre toutes les propositions de paix qui seraient faites, soit directement, soit par l'intermédiaire des neutres, et qui seraient basées sur l'évacuation des territoires envahis.

M. Asquith a répondu : « Les gouvernements de France, de la Russie, du Japon, de l'Italie et de l'Angleterre se sont mutuellement engagés à ne pas conclure de paix séparée pendant la guerre. »

« Si des propositions d'un caractère sérieux, en vue d'une paix générale, étaient faites par les gouvernements ennemis, directement ou par l'intermédiaire des neutres, elles seraient d'abord discutées entre les gouvernements alliés. »

« Jusqu'à ce que cela se produise, je ne puis faire aucune autre promesse, à des conditions de propositions de paix seraient faites, le désir du gouvernement serait d'en faire part au Parlement le plus vite possible. »

Ces déclarations ont été bien accueillies.

## COMMUNIQUÉ OFFICIEL

TROIS HEURES

En Champagne, au cours de la nuit, notre artillerie poursuivant le bombardement de positions allemandes, a fait sauter un dépôt de munitions au Sud de Saint-Sulpice.

Nos contre-attaques à l'Est de la Bulle de Souain ont continué à refouler l'adversaire qui ne garde plus qu'une partie de la tranchée avancée complètement bouleversée. Nos batteries, par leur tir constant, empêchent l'ennemi de s'y établir.

En Argonne, nous avons fait exploser avec succès deux mines dans la région de la Haute-Chevauclée.

## CORPS EXPEDITIONNAIRE DES DARDANELLES

Le 5 décembre, une tentative d'attaque ennemie a été immédiatement arrêtée par nos feux.

Le C. tir efficace de nos engins de tranchées qui font brèche dans les lignes ennemies et provoquent l'explosion d'un dépôt de munitions Turcs. L'ennemi a riposté par un violent bombardement qui n'a causé aucun dégat.

Dans la mer de Marmara, un sous-marin anglais a torpillé et coulé le contre-torpilleur turc Yar Hissar, faisant prisonniers deux officiers et quarante hommes.

## Le Front serbe

### L'OFFENSIVE BULGARE ECHOUÉ

...Sur le front britannique

Salonique, 8 décembre. — Le temps s'est tant amélioré, les Bulgares ont bombardé, hier, toute la ligne britannique de Stroumitza. Le bombardement, qui dura tout le jour, fut suivi d'une attaque d'infanterie qui fut repoussée. Le combat fut repris aujourd'hui sur ce front.

Il est difficile d'établir si les Bulgares ont l'intention d'accumuler les attaques et quelle est leur force. Nos pertes, jusqu'ici, sont connues comme légères. A Krivovak, il y a eu des engagements locaux sans importance, hier, entre les artilleurs français et bulgares.

D'après des renseignements parvenus ici, la situation intérieure en Bulgarie et en Turquie menace de se compliquer. La mésintelligence entre les Bulgares et les Turcs s'accroît.

### ...Sur le front français

Athènes, 8 décembre. — La « Nea Himerà » a dit être informé qu'au cours des dernières vingt-quatre heures de sérieux combats ont eu lieu sur le front français.

Les Bulgares ne sont pas parvenus à ébranler les lignes françaises sur leur défensive dans le secteur de Doiran-Demir-Kapou.

## En Allemagne

### La Paix au Reichstag

Le Reichstag tient aujourd'hui une séance publique, et l'on considère à Berlin que les débats qui vont s'engager seront d'une importance extrême.

La toute marque comblera les questions & discutera la passionnément. Déjà toutes les places des tribunes publiques sont retenues. On annonce que, de leur côté, plusieurs fils du Kaiser, par ordre de leur père, assisteront à la séance.

Ce dont le peuple et les grands se montrent si curieux, c'est surtout de savoir quel tour prendra l'interpellation socialiste sur les conditions de la paix, et quelle réponse le chancelier fera aux interpellateurs.

Les bruits les plus divers circulent. Le chancelier, M. de Bethmann-Holweg, ne se ferait guère d'illusions, parait-il, sur l'issue probable de la guerre. Anssi serait-il partisan d'une paix « raisonnable » ; il voudrait voir l'Allemagne offerte aux Alliés, une paix qui soit acceptable pour les Alliés, et pour l'opinion allemande.

Mais il se heurterait ainsi à l'entêtement du Kaiser, du Kronprinz et des pangermanistes.

Aussi on s'attend à ce que le chancelier ne parle pas nettement et franchement des conditions de paix.

Au reste, l'interpellateur M. Scheidemann est un socialiste tout à fait rangé. Il est peu probable qu'il cherche à créer des embarras au chancelier.

Il ira tout autrement si Karl Liebknecht pouvait prendre part à la discussion. Mais Liebknecht est souffrant.

Habituellement le parti socialiste, quand il n'y a pas unanimement désigné deux orateurs : l'un chargé d'exprimer le sentiment de la majorité, l'autre celui de la minorité.

On a rompu avec cette tradition, pour l'interpellation sur la paix. La minorité n'aura pas la parole, à moins que l'un de ses membres n'intervienne de sa propre autorité.

## ESPOIRS ALLEMANDS

Londres, 9 décembre. — On mande de Rotterdam au *Daily Telegraph* : Selon des nouvelles reçues de Berlin, la réouverture du Reichstag cause une certaine nervosité. Chacun se demande ce que va dire le chancelier et quelles sont véritablement les chances de paix.

On considère que le gouvernement ne peut pas éviter une déclaration sans ambages sous peine d'une révolte de la population.

D'ailleurs, le gouvernement a déjà annoncé que le Reichstag discuterait sous peu les possibilités de paix. Le louable motif de cette déclaration était évidemment de démontrer combien l'ennemi est aveugle pour ne pas ouvrir au succès les propositions de l'Allemagne ; mais le vrai résultat obtenu jusqu'à présent a été de faire naître parmi la population des espoirs délimités en la paix.

## CONFERENCE ENTRE LE CHANCELIER ET LE KAISER

Amsterdam 8 décembre. — Les nouvelles de Berlin disent qu'une anxieuse fébrilité est provoquée par l'attente du discours que prononcera le chancelier demain jeudi en réponse à l'interpellation des socialistes. Les places dans les tribunes publiques du Reichstag, s'arrachent à peu près.

Le chancelier est parti ce soir de Berlin pour aller conférer avec le Kaiser à son quartier général.

## L'ORDRE DU JOUR

Copenhague, 8 décembre. — Le *Lokal Anzeiger* annonce qu'un projet d'emprunt de dix milliards de marks sera soumis, demain, au Reichstag.

L'ordre du jour de la séance est ainsi fixé : 1. Déclaration du chancelier relative à la situation militaire et politique ; 2. Discussion de l'interpellation des socialistes ; 3. exposé du projet du nouvel emprunt.

En même temps que Scheidemann, désigné par les socialistes, d'autres orateurs des différents groupes interviendront dans la discussion de la paix.

## UNE OPINION DE MAXIMILIEN HARDEN

Lausanne, 9 décembre. — Suivant le *Berliner Tageblatt*, M. Maximilien Harden a déclaré dans un discours : « Jusqu'à présent, nous n'avons pas encore vu vaincre complètement un seul de nos ennemis. La tâche de vaincre devient de jour en jour plus difficile. Nous ne devons pas nous faire trop d'illusions. Nos ennemis veulent triompher de nous par une guerre d'usure. On doit les en empêcher. »

« Le gouvernement allemand doit éclairer le peuple sur la véritable situation et assurer l'implémentation du pays. Il faut redoubler notre consommation si nous voulons tenir longtemps, car nous mangeons encore fort. »

« Le peuple allemand veut savoir où l'on va et comment tout cela va finir. C'est la première fois, depuis le début de la guerre, qu'un journal allemand ose exprimer si nettement une telle opinion. »

« Il est vrai que la *Gazette de Voss*, après avoir fait cet avis explicite, s'empresse de rendre les alliés responsables de la continuation de la guerre. »

Quant aux conditions de la paix, la *Gazette de Voss* n'insiste pas ; elle se borne à déclarer qu'elles doivent « permettre à l'Allemagne de poursuivre avec moins de difficultés et de risques la réalisation de ses aspirations. »

Quant aux conditions de la paix, la *Gazette de Voss* n'insiste pas ; elle se borne à déclarer qu'elles doivent « permettre à l'Allemagne de poursuivre avec moins de difficultés et de risques la réalisation de ses aspirations. »

## Bourse de Paris

DU JEUDI 9 DECEMBRE 1915

Marché au calme plat ; les valeurs russes sont irrégulières ; le groupe des porphyriques américaines est toujours en faveur.

Fonds d'Etat : Français 3 010, 61,50 ; 3 112 000, 91,05. — Extérieure, 83,05.

Actions diverses : Banque Mexicaine, 400. — Sargosse, 385. — Andalous, 390. — Monaco, 2,400 ; 115, 480. — Azote, 390. — Malacca, 118. — Hartmann, 608.

Le tir efficace de l'artillerie anglo-française a décimé les troupes bulgares.

